



BULLETIN D'INSCRIPTION 2019-2020



N° CLUB 0794 544

N° de la licence F.F.E.S.S.M (Si vous en possédez une en cours de validité)

Cadre réservé ASA PLONGEE :	date CACI	<input type="text"/>
Licence créée le	par	<input type="text"/>
Assurance complémentaire souscrite	montant de la cotisation	<input type="text"/>

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Date de naissance Lieu Dept Nationalité

Profession

Téléphone (Portable) Téléphone (Domicile)

Email (Lettres majuscules)

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX (facultatifs)

N° de Sécurité Sociale Groupe Sanguin Rhésus

Renseignements Médicaux / allergies

Personnes à prévenir en cas d'accident (Nom, adresse, Tel)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Vos brevets de plongée (fournir la photocopie des diplômes) pour les nouveaux adhérents

Nombre de plongées validées Date de la dernière plongée

OPTIONS

Abonnement SUBAQUA (26€)

J'interdis la publication sur le site internet asaplongee.fr des photos ou je suis présent

Site internet de la Fédération Française d'études et sports sous-marins :
<http://www.ffessm.fr/>

Site internet de l'assureur officiel de la FFESSM :
<http://www.cabinet-lafont.com/>

Tarifs :

	Cotisation de base	Cotisation +licence+ LOISIR 1	Cotisation + licence+ LOISIR 2	Cotisation +licence+ LOISIR 3	Cotisation +licence+ TOP 1	Cotisation +licence+ TOP 2	Cotisation +licence+ TOP 3
Tarif plongeur individuel	40 euros	270 euros	280 euros	300 euros	280 euros	290 euros	320 euros
Tarif plongeur en couple / famille		235 euros	245 euros	265 euros	250 euros	260 euros	290 euros
Tarif jeune (moins de 18 ans) / étudiant		235 euros	245 euros	265 euros			
Tarif PSPeur (mardi et vendredi)	205 euros						
Tarif nageur / PSPeur (vendredi)		120 euros	130 euros	150 euros			
Licence passager		80 euros					

Documents à fournir (à télécharger sur le site internet) :

- Attestation des Parents et autorisation d'hospitalisation pour les moins de 18 ans.

Photocopie du certificat d'aptitude à la plongée, certificat médical établi par un médecin généraliste pour le passage des niveaux 1, 2 et 3 sauf pour le passage du N4 et de l'initiateur où il doit être établi par un médecin fédéral ou un médecin du sport. Ce certificat médical en cours de validité (12 mois) est obligatoire pour accéder aux entraînements et aux plongées en milieu artificiel ou naturel.

- 2 photos (1 photo pour les anciens adhérents).

- Règlement cotisation (Possibilité de régler la cotisation en trois chèques).

Candidature :

Vous êtes candidat	PN1	PN2	PN3	PN4	Initiateur

Vous souhaitez être en activité « libre »	Niveau 2	Niveau 3	PSP

Assurance complémentaire souscrite Montant de la cotisation

RAPPELS : Nombre de plongées obligatoire au début du stage pour le passage des niveaux
Passage Niveau 2 : 15 plongées dans l'espace de 0 à 20 mètres.
Passage Niveau 3 : 20 plongées en autonomie et 10 dans l'espace de 30 à 40 mètres (plongées effectuées après le N2)

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur au sein du club, des statuts et règlements de la FFESSM et je m'engage à les respecter et avoir été informé de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire.

Date et signature :